



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16053467

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE

07 AVR. 2016

Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/04/2016 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : AC BATIMENT

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée Starter

Siège : Rue de la Cayauderie, 174 6000 CHARLEROI

N° d'entreprise : 0632638255

Objet de l'acte : Modification de la date du premier exercice social

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de la SPRL-S « AC BATIMENT » dont le siège social est situé à 6000 CHARLEROI – Rue de la Cayauderie 174, dont le numéro d'entreprise est le 0632.638.255, tenue le 1^{er} juillet 2015 à 14 heures 30.

L'Assemblée est ouverte à 14 heures 30.

Les associés signent la feuille de présence.

Les associés désignent Aslanbek TOUMGOYEV, président du bureau, qui désigne Khamzat MERJOEV comme secrétaire et comme scrutateur de l'Assemblée.

Il résulte de la liste de présence que l'intégralité des parts est valablement représentée à la présente assemblée et que les associés sont également tous présents.

Tous les associés déclarent renoncer à mettre en cause la régularité des convocations.

Ces déclarations étant approuvées par l'Assemblée, celle-ci constate qu'elle est régulièrement constituée et habilitée à délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

Le président communique l'ordre du jour de l'Assemblée, à savoir :

- Modification du premier exercice social de la société

Les associés, tous présents, marquent leur accord sur cet ordre du jour.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de modifier la date du premier exercice :

- Du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

L'ordre du jour étant épuisé et aucun associé ne demandant la parole, l'Assemblée est levée à 15 heures.

Après lecture, le procès-verbal est signé par les membres du bureau et les associés qui en font la demande.

Aslanbek TOUMGOYEV